COMMUNE D'USSAC



PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée n°4

MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DU PUBLIC

La commune d'USSAC informe le public que le dossier relatif à la **modification simplifiée n°4 du PLU** est mis à disposition pour consultation.

Objet de la modification :

Suppression d'emplacements réservés obsolètes

À noter:

- Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, les modifications simplifiées ne font pas l'objet d'une enquête publique.
- Toutefois, toute personne intéressée peut **consulter le dossier et inscrire ses observations dans le** registre prévu à cet effet.

Modalités de consultation :

• Lieu: Mairie d'USSAC

• Dates : du 13 octobre au 12 novembre

• Jours et horaires : aux jours et heures d'ouverture de la mairie